



Rassurez vous, aujourd'hui 11 juillet, il y aura bien des chaises pour vous !

Service public fiscal, comptable et douanier en danger

Mesdames, Messieurs,

Vous allez être reçu.e.s aujourd'hui par le Ministre de l'Action et des Comptes publics. Celui-ci va selon toute vraisemblance décliner devant vous les décisions émanant du rapport CAP 22 concernant nos deux administrations. Et l'addition promet d'être salée si on en croit les déclarations et autres rapports émis dans la période.

Sans doute le Ministre reprendra-t-il les mêmes accents que ceux employés dans sa lettre récemment adressée aux cadres supérieurs de nos administrations. Il vous dira sûrement que «notre ministère, qui porte l'Action publique jusque dans son intitulé et a si souvent démontré dans son histoire sa capacité à se transformer au service de nos concitoyens, doit continuer d'être exemplaire en la matière» et soulignera encore le caractère « ambitieux » du programme gouvernemental Action Publique 2022 : «une meilleure qualité de service aux usagers, des conditions de travail modernisées pour les agents et la baisse des dépenses publiques».

Ne soyez pas dupes !

Une fois de plus, le pouvoir politique use et abuse d'une vieille ficelle : s'adresser à l'encadrement supérieur pour chercher à le convaincre du bien-fondé de sa réforme et pour pouvoir « compter sur lui ».

Vous avez dit exemplarité pour notre ministère, Monsieur le Ministre ?

Alors que la DGFIP est déjà « à l'os » de l'aveu même de très nombreux directeurs, notre administration devra intensifier le processus annuel de réductions d'emplois pour atteindre l'engagement des 50 000 suppressions d'emplois dans la Fonction publique d'État.

Pourtant, depuis sa création il y a 10 ans, la DGFIP n'a cessé d'être exemplaire de par l'ampleur de ses restructurations. Alors qu'elle a vu ses effectifs et ses moyens se réduire d'année en année et que l'impact des suppressions d'emplois se traduit de manière certaine par une dégradation tangible de ses indicateurs de gestion, c'est la conscience professionnelle des personnels de tout grade qui évite les accidents industriels et qui maintient la qualité de service, malgré tout, toujours reconnue. N'en déplaise à la Cour des Comptes !^(*)

Avec un quart de ses effectifs (cadres et agents) en moins, une telle situation ne se retrouve dans aucune autre administration d'État !

En termes d'effectifs justement, la DGDDI pourrait presque s'estimer épargnée dans la mesure où elle bénéficiera de renforts dus au Brexit. Mais ne nous y trompons pas ! Elle sera également touchée par les suppressions d'emploi.

.../...

Par ailleurs, si son caractère d'administration financière et fiscale se dilue (perte du recouvrement et d'une partie de la fiscalité), les effets sur le réseau ne seront à l'évidence pas négligeables. A terme, c'est peut-être la structure même de cette administration qui est en cause. Ne pas en prendre conscience serait un flagrant manque de ... simple réalisme !

Avec Action Publique 2022 et «sa revue des dépenses et des missions publiques» menée en quelques mois, l'avenir des services publics et celui de nos administrations se décident à une vitesse fulgurante.

La prétendue modernisation consistera à réduire à la portion congrue le service public par transfert de missions au secteur privé, par suppression pure et simple de certaines d'entre elles et par restructuration de toutes les autres.

Les pistes sont connues : accélération de la départementalisation et de la régionalisation des missions (y compris sous la tutelle du préfet), numérisation totale censée régler le lien aux usagers et dégager d'importants gains de productivité, transfert de missions à d'autres entités mais dont le service sera facturé à l'usager, transfert de missions aux collectivités territoriales avec notamment une évolution du principe de la séparation ordonnateur/comptable,....

Sous couvert de modernisation et de simplification, ce programme est la traduction d'un choix politique de transférer au secteur marchand la satisfaction de besoins jusqu'à présent assurée par les services publics ou d'imposer la numérisation à tous les usagers. Or, si personne ne veut revenir au « papier carbone, » force est de constater que l'évolution est brutale. Surtout elle ne tient compte ni de « l'illectronisme » de certains de nos concitoyens, ni de leur demande et de leur besoin de proximité physique des services que réclament aussi de nombreuses collectivités locales.

En réalité, ces choix politiques sont dictés par des considérations idéologiques et budgétaires et non par le maintien d'un grand professionnalisme au service de la satisfaction des besoins des usagers de toute catégorie et par la réduction des inégalités territoriales et sociales.

Personnels de l'encadrement supérieur, vous constatez chaque jour les difficultés des services et vous supportez tout aussi mal cette situation que l'ensemble des agents.

Vous analysez lucidement les projets politiques et leur impact sur l'organisation des services, sur l'exercice des missions, sur les conditions de travail et sur les carrières.

Avec la démarche CAP 22, nous savons toutes et tous qu'un processus de destruction des services publics va se mettre en place et sera redoutable à Bercy et plus particulièrement à la DGFIP.

Les cadres ne seront pas épargnés : l'approche qu'a le gouvernement de la Fonction publique et de son encadrement s'annonce particulièrement dangereuse en termes de mobilité, de conditions de travail, de reconnaissance, et de mise en concurrence par le biais d'embauche d'« experts ».

Par cette communication, la fédération Solidaires Finances souhaite vous alerter et vous assurer qu'elle demeurera plus que jamais un défenseur résolu des missions du ministère, d'une action publique au service de l'intérêt général et des droits des agents de tous les grades.

- Elle vous appelle à ne pas renoncer aux grands principes auxquels nous vous savons très majoritairement attachés.
- Elle vous appelle à prendre en considération la situation déjà catastrophique de vos collaborateurs, quel que soit leur niveau hiérarchique, en termes de dégradation de leurs conditions de travail et d'exercice des missions.
- Elle vous appelle à vous ranger du côté des défenseurs du service public au service de l'intérêt général et aux côtés des agentes et des agents qui le font vivre au quotidien, avec une conscience professionnelle exemplaire et ce malgré le manque criant de soutien et de moyens.